

PROCEDURE SIMPLIFIEE D'ADMISSION

Les Résidences de Bellevue ont une capacité d'accueil de 605 lits d'hébergement à temps complet et 14 lits d'hébergement temporaire en EHPAD.

Les résidents sont accueillis sur 2 sites, l'un situé à Bourges et l'autre à Saint Doulchard.

Pour une inscription en EHPAD, les démarches se font en ligne :

- site internet : www.viatrajectoire.sante-ra.fr
 - o Cliquer sur l'espace « PARTICULIER »
Le médecin doit compléter le volet médical

- si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous adresser pour :
 - o les habitants de Bourges au :
C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale
Service du C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination
7 Avenue du 11 Novembre – 18000 BOURGES – Tél : 02 48 23 25 00

 - o sinon à l'assistante sociale de secteur

- ❖ **LA COMMISSION DE RECEVABILITE DES ADMISSIONS** se tient une fois par semaine, elle est composée d'un médecin coordonnateur et d'un cadre de santé pour tous les dossiers actifs (actif = entrée immédiate dans les semaines à venir).

- ❖ **APRES LA COMMISSION**, pour les dossiers acceptés vous serez contacté par téléphone sinon vous recevrez une notification de refus sur Via Trajectoire

- ❖ **REMISE ET EXPLICATIONS DE DOCUMENTS A LA PERSONNE A CONTACTER POUR LE DOSSIER AVANT L'ENTREE**

- ❖ **RETOUR DES DOCUMENTS AU SERVICE DES ADMISSIONS** et contrôle de ceux-ci.
Mise à jour de la liste d'attente.

- ❖ **LES PRE-ADMISSIONS**
Il est peu fréquent que les futurs résidents puissent se déplacer sur site, les pré admissions se font le plus souvent en deux temps :
 - o visite des résidents (au CHJC, à Taillegrain, en EHPAD, à domicile...)
 - o visite des familles (à l'EHPAD).

Les pré admissions sont réalisées par le cadre avec la collaboration du médecin ou de la psychologue.

- ❖ **LES ADMISSIONS**
Lorsqu'un lit se libère, le cadre de la résidence prend contact avec le futur résident et/ou son entourage afin de convenir d'une date d'entrée et l'organise, le cas échéant, avec l'établissement d'où provient la personne âgée (CH, EHPAD...) en respectant l'ordre de classement de la liste d'attente.
Les entrées des résidents se font la plupart du temps en début d'après midi, ce qui permet à l'équipe d'être plus disponible et ainsi de favoriser l'accueil.